

## L'ADMR: UN ACTEUR MAJEUR DU SERVICE A LA PERSONNE

Au cours de l'année écoulée, 51 164 heures ont été effectuées par 37 aides à domicile au bénéfice de 504 clients répartis dans les 7 communes du secteur : Baraqueville, Boussac, Camboulazet, Colombiés, Gramond, Manhac, Moyrazés.

En cette période particulière, l'équipe de l'ADMR du Pays Baraquevillois s'est mobilisée afin de maintenir le lien social essentiel et rompre l'isolement auprès des personnes fragiles, handicapées, isolées, les aider à se lever, se coucher, s'habiller, les aider également à la prise des repas. Pour assurer leur indispensable mission au quotidien, les 35 salariées poursuivent leur activité, sur tout le secteur, avec beaucoup de courage et de conscience professionnelle, tout en étant protégées par des masques, du gel hydro alcoolique et des gants, et respectant les consignes sanitaires. La qualité du travail, l'accueil, le professionnalisme des intervenantes constituent un lien social maintenu y compris par les bénévoles.

### L'ADMR c'est :

- ✓ **Une aide à l'autonomie:**  
elle accompagne les personnes dans les actes quotidiens de la vie.
- ✓ **Un service garde d'enfants :**
  - ✓ à domicile - accompagnement école/domicileun soutien aux familles auprès des tout-petits et des plus grands afin de permettre aux parents de concilier les différents temps de la vie familiale, professionnelle et sociale.
- ✓ **Garde à domicile de jour et de nuit :**  
une garde à domicile peut intervenir pour s'absenter l'esprit tranquille ou pour une présence rassurante.
- ✓ **Une Aide au Retour à Domicile après Hospitalisation:**  
un appui ponctuel dans le cadre du retour à domicile après hospitalisation.

**Pour ces urgences il est important de se mettre en contact avec les services sociaux (assistante sociale) de l'hôpital avant sa sortie; insister auprès des différentes mutuelles pour avoir les services de l'ADMR.**

- ✓ **Une continuité du service:**  
elle assure la continuité du service même en l'absence de la salariée habituelle avec professionnalisme, en toute confidentialité et avec respect de la dignité des personnes.
- ✓ **AVANTAGES FISCAUX :**
  - ✓ 50% de réduction d'impôt pour les personnes imposables
  - ✓ 50% crédit d'impôt pour les personnes non imposablesCette mesure permet aux personnes non imposables, notamment aux retraités de profiter pleinement de l'avantage fiscal.

**La force de l'ADMR en milieu rural c'est :  
Apporter chaque jour un service à domicile sur mesure, fiable et de qualité.**

Permanences du secrétariat du lundi au vendredi de 10 heures à 12 heures.

ADMR – 65 rue du Stade – 12160 Baraqueville

Tél: 05 65 72 31 23 - Mail: [baraqueville@fede12.admr.org](mailto:baraqueville@fede12.admr.org)

Pour toute information, contacter Gisèle Roumec référente de la commune au 0678824037